

Baccalauréat professionnel Aménagements Paysagers

Niveau 4
Apprentissage

Objectifs professionnels de la formation :

- Mettre en œuvre et raisonner les différentes pratiques liées à la création ou à l'entretien d'un espace vert ou d'un jardin en appliquant les réglementations en vigueur et en prenant en compte la qualité de l'environnement.
- Organiser le travail dans une logique de chantier.
- Intervenir sur le végétal (connaissance des végétaux, soins appropriés...).
- Utiliser et entretenir le matériel (tracteur, mini pelle, chargeurs...).
- Intervenir sur l'espace paysager.
- Calculer et suivre les coûts d'un chantier.
- Animer une équipe et communiquer.
- S'adapter aux enjeux professionnels particuliers.

Programme

Enseignement général :

- Français, Documentation, Communication et Economie, Education socioculturelle, Histoire/Géographie
- Anglais
- Education Physique et Sportive
- Biologie/Ecologie, Physique/Chimie
- Mathématiques, informatique

Enseignement technique :

- Connaissance de l'entreprise, des organismes et de la filière du paysage
- Organisation et gestion des chantiers
- Connaissance des végétaux
- Acquisition des techniques paysagères minérales et végétales
- Connaissance et entretien des équipements
- Droit du paysage
- Module d'Adaptation Professionnel (MAP) gestion et valorisation de l'eau et récupération dans les aménagements.

Moyens et méthodes pédagogiques

- Equipement numérique pour chaque apprenant de première année.
- Les salles sont équipées de vidéo projecteurs et d'Apple TV.
- Les formateurs sont munis d'Ipad afin d'innover dans leurs séquences pédagogiques.
- Travaux de groupe, pédagogie active, inductive, déductive, projets sur thématiques.
- Pratiques professionnelles au centre de formation.
- Visites d'entreprises, de chantiers, de salons professionnels...
- Contrôle des activités de l'apprenti avec le livret d'apprentissage, les bilans semestriels et les visites en entreprise.
- Suivi individuel

Débouchés et poursuite d'études :

Débouchés professionnels :

- Entrepreneur paysagiste
- Ouvrier hautement qualifié et chef d'équipe en entreprise
- Technicien spécialisé (élagage, golf, arrosage automatique...)
- Vendeur conseil en jardinerie, pépinière...
- Jardinier paysagiste au sein d'un organisme public ou d'une structure privée

Poursuite d'étude :

- BTS A Aménagements Paysagers
- BTS A technico-commercial « jardin et végétaux d'ornement »
- CS (certificat de spécialisation) : terrains de sports et métiers du golf, élagage, construction paysagères, arrosage automatique...

Evaluation :

La formation s'organise en Contrôle en Cours de Formation (CCF) comptant pour 50% de l'évaluation finale et en Epreuves Ponctuelles Terminales (EPT) comptant pour 50% de l'évaluation finale.

Conditions d'admission :

- Avoir de 15 à 29 ans, sans restriction d'âge pour les personnes relevant d'une RQTH.
- Etre issu d'une 3^{ème} Générale ou titulaire d'un CAPA Travaux paysagers ou être en 2nd, 1^{ère}, Terminale de l'enseignement général ou être en reconversion ou réorientation professionnelle.
- Certaines dérogations d'âge et de diplômes existent en fonction du profil des candidats.

Durée de la formation : 2 ou 3 ans

Délai d'accès: Entretien dans les 30 jours suivant le 1er contact

Accessibilité

- Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Orientation et adaptation pédagogique possible, tuteurée par un référent handicap

Tarifs de la formation

Pour 12 mois : 8200 € / Formation prise en charge par les OPCO et les financements obtenus par le CFA. Le reste à charge pour l'apprenti et l'entreprise est donc nul.

Site de formation :

Lesquin